

Paris, le

@ 3 FEV. 2020

Monsieur le Député,

Vous m'avez fait part de vos réflexions concernant la fusion des ports du Havre, de Rouen et de Paris.

J'ai pris connaissance avec attention de votre démarche.

La fusion des trois ports est une réforme d'une grande importance car elle permettra de positionner l'axe Seine comme un concurrent direct plus crédible face aux autre ports du Range nord et gagner des parts de marché grâce à une taille critique suffisamment importante. Bien plus qu'une réforme administrative, il s'agit d'améliorer l'attractivité de l'ensemble portuaire en proposant aux clients une offre globale plus cohérente, de mettre en place un véritable guichet unique et d'utiliser mieux toutes les synergies entre les trois ports. Depuis début 2019, la préfiguratrice à la fusion est au travail, en lien avec les élus, les clients, les autres acteurs économiques et les partenaires sociaux concernés, dans le but de mettre en place le nouvel ensemble le 1^{er} janvier 2021 au plus tard.

Je souhaite que cette réforme se traduise par un plan stratégique pour le nouvel ensemble avec une forte ambition d'innovation, de transition écologique, d'amélioration de la relation clients et de création d'une culture commune entre les 3 places. J'ai demandé que ce plan stratégique s'appuie sur une trajectoire d'investissements ambitieuse. C'est sur ces sujets que la préfiguratrice à la fusion travaille en ce moment, en vue d'une finalisation durant le premier semestre 2020. Dans le même temps, la préfiguratrice prépare les textes de création du nouvel établissement et les conditions sociales de la transition. Je veillerai personnellement à ce que les objectifs que j'ai fixés soient respectés et que cette réforme soit une réussite au service des 3 places portuaires et des territoires concernés.

J'ai bien pris note de votre demande de placer le siège du futur ensemble au Havre. Véritable point d'entrée du Range nord pour les navires provenant de l'Atlantique, interface entre le large et le futur ensemble portuaire, Le Havre possède bien évidemment de nombreux atouts pour être le futur siège du port. Viscéralement attaché à cette ville, je souhaite cependant prendre le temps de construire précisément la stratégie du futur ensemble durant le premier semestre 2020. De cette stratégie découlera ensuite naturellement la place du siège.

.../...

Monsieur Jean-Paul LECOQ Député de la Seine-Maritime Conseiller départemental 12 rue Michel Gautier 76600 LE HAVRE Soyez assuré, Monsieur le Député, de toute mon attention pour que cette réforme bénéficie pleinement au Havre et à l'ensemble de la Vallée de la Seine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Huluet Édouard PHILIPPE